

PNEUS NEUFS MICHELIN POUR VÉHICULES UTILITAIRES – ACTION 2025

**COMMANDEZ DÈS MAINTENANT ET
OBTENEZ UNE PRIME DE « CASHBACK »
POUVANT ATTEINDRE JUSQU'À 20 CHF
OU DES PNEUS SUPPLÉMENTAIRES
GRATUITS !**



NOTRE OFFRE EXCLUSIVE

Pour une commande en bloc d'au moins 6 pneus véhicules utilitaires neufs MICHELIN auprès d'un revendeur de pneus de votre choix durant la période de l'action, vous obtenez une prime de « cashback » correspondante pouvant atteindre jusqu'à 20 CHF par pneu ou des pneus supplémentaires gratuits (pour les échelonnements et les conditions de l'action, voir au verso).

**PÉRIODE DE L'ACTION :
11.08.2025 – 30.11.2025**

Date limite d'envoi : 15.12.2025

business.michelin.ch



ÉCHELONNEMENTS ET CONDITIONS DE L'ACTION

Commande en bloc	Pneus poids lourd et bus/autocars neufs MICHELIN	
	17.5 et 19.5 pouces	20 et 22.5 pouces
à partir de 6 pneus :	« cashback » de 15 CHF par pneu	« cashback » de 20 CHF par pneu

OU

Commande en bloc	Pneus poids lourd et bus/autocars neufs MICHELIN	
	toutes les dimensions	
à partir de 22 pneus :	Nombre de pneus poids lourd et bus/autocars neufs MICHELIN gratuits : 1	
à partir de 40 pneus :	Nombre de pneus poids lourd et bus/autocars neufs MICHELIN gratuits : 2	
à partir de 74 pneus :	Nombre de pneus poids lourd et bus/autocars neufs MICHELIN gratuits : 4	

Les échelonnements pour les pneus supplémentaires gratuits peuvent être cumulés à volonté au sein d'une commande en bloc.

OU

Commande en bloc	Pneus camionnette/van neufs MICHELIN	
	toutes les dimensions	
à partir de 6 pneus :	« cashback » de 4 CHF par pneu	
à partir de 22 pneus :	« cashback » de 6 CHF par pneu	
à partir de 40 pneus :	« cashback » de 8 CHF par pneu	
à partir de 74 pneus :	« cashback » de 10 CHF par pneu	

PARTICIPATION FACILE (ne remplir que pour le « cashback »)

Achetez au moins six pneus véhicules utilitaires / camionnettes neufs MICHELIN au cours de la période de l'action, du 11.08.2025 au 30.11.2025, auprès du revendeur de pneus de votre choix. Vous pouvez participer plusieurs fois à l'action pendant la période de celle-ci. Veuillez remplir complètement le formulaire ci-dessous et l'envoyer par e-mail avec la copie de la facture correspondante avant le 15.12.2025 à promotion_MSSA@michelin.com.



1. Remplir le formulaire



2. Scanner la copie de la facture



Envoyer les deux par e-mail à : promotion_MSSA@michelin.com

Mes coordonnées

Nom / prénom*

Adresse*

Numéro de téléphone (pour toute demande éventuelle de renseignements)

Mes coordonnées bancaires

Nom de la banque / localité*

IBAN*

Société*

N° de TVA*

Adresse électronique

Titulaire du compte*

Code Swift / BIC*

Date / signature*

* Champs obligatoires (Veuillez en tout état de cause à remplir correctement les champs afin d'éviter tout retour de virement.)

Je certifie que tous les pneus ont été achetés pendant la période de l'action allant du 11.08.2025 au 30.11.2025. J'ai joint en annexe une copie de la facture indiquant clairement le nombre de pneus, la dimension/sculpture et la date d'achat.

Conditions de l'action :

- Seules les entreprises commerciales du secteur des transports (sociétés d'expédition, compagnies de bus/d'autocars ou similaires) sont autorisées à prendre part à l'action. Les clients Service & Solutions sont exclus de l'action, à l'exception des clients disposant d'un contrat service produits.
- L'offre ne peut être combinée avec d'autres actions Michelin.
- La combinaison de primes de « cashback » et de pneus supplémentaires gratuits n'est pas possible au sein d'une commande en bloc. Les échelonnements pour les pneus supplémentaires gratuits peuvent être cumulés à volonté au sein d'une commande en bloc.
- Pour bénéficier de la prime de « cashback » ou des pneus supplémentaires gratuits, il faudra que le revendeur de pneus de votre choix déclenche une nouvelle commande correspondante auprès de Michelin Suisse SA durant la période de l'action (11.08.-30.11.2025). Pour bien planifier la disponibilité des pneus en amont, veuillez contacter rapidement le revendeur de pneus de votre choix. Les pneus non achetés auprès de Michelin Suisse SA ne seront pas pris en compte pour la prime de « cashback » ou le(s) pneu(s) gratuit(s).
- Plusieurs participations / commandes en bloc sont possibles pendant la période de l'action. Le cumul d'achats de pneus effectués à différents moments de la période de l'action pour les ajouter à une ou plusieurs commande(s) en bloc n'est pas possible.
- Le cumul de pneus poids lourd et bus/autocars neufs et de pneus camionnettes/van neufs pour les ajouter à une commande en bloc n'est pas possible.

Remarque sur la marche à suivre pour bénéficier de pneus supplémentaires gratuits :

Seuls les pneus compris dans la commande en bloc effectuée sont ajoutés en tant que pneus supplémentaires gratuits. Si moins de 75 % de la commande que vous avez passée auprès du revendeur de pneus de votre choix porte sur des pneus de 22.5 pouces, vous obtenez le nombre de pneus supplémentaires gratuits correspondant au bloc dans les dimensions 17.5 et 19.5. Si plus de 75 % de la commande portent sur des pneus de 22.5 pouces, vous obtenez le nombre de pneus supplémentaires gratuits correspondant au bloc dans la dimension 22.5 pouces. Les pneus de la catégorie XZL et X* ONE sont tous exclus de la possibilité d'être livrés en tant que pneus supplémentaires gratuits. Si vous n'avez pas reçu les pneus supplémentaires ou si vous n'en avez reçu qu'une partie, veuillez en informer votre interlocuteur Michelin. Vous présentez à votre interlocuteur Michelin un justificatif d'achat (facture/bon de livraison) des pneus faisant l'objet de l'action et que vous avez achetés auprès du revendeur de pneus de votre choix durant la période de l'action aux tarifs convenus entre vous-même et le revendeur de pneus. Le justificatif d'achat doit indiquer clairement le nombre de pneus, la dimension/sculpture et la date d'achat. Délai de soumission du justificatif d'achat : au plus tard, quatre semaines après la date de la facture / du bon de livraison. La date de la facture / du bon de livraison doit tomber dans la période de l'action. A votre demande expresse, le revendeur de pneus de votre choix peut également transmettre le justificatif d'achat à votre interlocuteur Michelin.

Mentions légales relatives à la protection des données :

Michelin Suisse SA collecte et traite des données à caractère personnel dans le cadre de l'action sell-out ayant trait aux pneus véhicules utilitaires neufs MICHELIN. Les données collectées et traitées dans le cadre de l'action sell-out ayant trait aux pneus véhicules utilitaires neufs MICHELIN seront conservées jusqu'à la fin de la gestion de l'action. Ceci ne s'applique pas aux données conservées à titre de preuve dans le cadre des délais de conservation légaux. Leur utilisation est réservée aux collaborateurs de Michelin et/ou aux prestataires de services mandatés par Michelin. Le siège de l'un de ces prestataires de services est implanté aux États-Unis. Afin de pouvoir garantir une sécurité suffisante en matière de protection des données, les clauses types de protection des données émises par la Commission européenne ont été convenues. Pour de plus amples informations à ce sujet, veuillez contacter notre délégué à la protection des données. Vous disposez en outre d'un droit d'information, d'opposition, de restriction de traitement et de suppression des données vous concernant, et vous pouvez demander la transférabilité de vos données. Si vous souhaitez exercer ces droits et obtenir des informations sur les données vous concernant, veuillez contacter : Michelin Suisse SA, Route Jo Siffert 36, 1762 Gwisser, Suisse, datenschutz@michelin.com. Vous pouvez faire valoir votre droit de recours auprès du Tribunal civil de Fribourg ou auprès du Tribunal civil compétent pour votre domicile/siège. Pour de plus amples informations, veuillez contacter le Préposé fédéral à la protection des données et à la transparence (FPFD). Nous avons chargé l'entreprise No Limits Schmid de la réalisation de l'action d'automne, de sorte que vos données à caractère personnel sont traitées par No Limits Schmid, Birchwaldstrasse 3a, 8409 Winterthur, dans le cadre de la réalisation de l'action. Le versement des primes est effectué sur ordre et au nom de Michelin Suisse SA.

Conditions générales de ventes :

Pour des achats effectués auprès de Michelin Suisse SA: Les conditions générales de ventes de Michelin Suisse SA s'appliquent pour le marché de remplacement (pneus neufs, rechapage, services et achat de carcasses) suisse dans leur version actuelle. Celles-ci peuvent être consultées sur le site www.michelin.ch. Par la présente, le client déclare expressément avoir pris connaissance et les avoir acceptées.

Vous avez des questions au sujet de cette action ? Veuillez les poser aux adresses électroniques suivantes :

« Cashback » : promotion_MSSA@michelin.com | Pneus gratuits : compte-fonction.aktionsportal-lkw@michelin.com



MICHELIN

MICHELIN et la représentation graphique de Bibendum sont la propriété de la Compagnie Générale des Établissements Michelin - Michelin Suisse SA - Route Jo Siffert 36 - 1762 Gwisser - Dernière mise à jour : 06/2025